COMMISSION ÉTHIQUE
PORTÉE PAR **LE CODASE**

LA COMMISSION ÉTHIQUE RÉPOND À VOS ATTENTES

De nombreuses situations émergent dans les services interrogeant les professionnels, les familles et bien sûr les personnes concernées elles même sur la meilleure décision (ou position) qu'il faudrait adopter pour le bien être, la satisfaction et la sécurité de tous.

Ces questionnements rejoignent ce qui se nomme « la recherche du bien agir », avec une volonté de favoriser l'équilibre et de restaurer la place du sujet. Or dans certains cas, la loi, les bonnes pratiques, les valeurs ou la morale ne suffisent pas à éclairer ces débats.

La Commission éthique est donc une instance de réflexion et d'échanges, chargée d'apporter un éclairage sur ce type de situation sensible, à la frontière de différents domaines, favorisant une approche fondée sur la démarche éthique.

Elle a pour objectif primordial de « mettre des mots sur des maux ». Le CODASE met ainsi en place un espace d'écoute, de prise en compte des difficultés. La commission part du postulat que le fait de poser son questionnement et de le partager avec d'autres permet parfois de soutenir, de mettre au travail les professionnels, bénévoles et personnes concernées.

L'éthique, c'est l'oxygène qui nous manque parfois, c'est l'intelligence collective. Si la décision individuelle et subjective peut-être arbitraire, l'ouverture, la circulation, les allers-retours entre la pratique et la doctrine procèdent plutôt d'une démarche éthique.

La commission éthique se donne également comme objectif d'être un lieu ressource qui permet de donner un éclairage éthique à des questions complexes. Elle souhaite soutenir la complexité, réintroduire de la temporalité et faire face aux urgences et aux paradoxes. Or, pour que l'essence du travail social fasse face aux injonctions paradoxales, il faut arriver à penser collectivement.

Les membres de la commission éthique souhaitent que les questions arrivent des lieux de la pratique. En effet, la commission éthique est née de questions très concrètes émanant du personnel du CODASE et des institutions partenaires. Cette dimension pratique ne doit pas être oubliée au profit d'une réflexion purement universitaire. Il est essentiel de rester en lien avec les questionnements de terrain.

LES MODALITÉS DE SAISINE DE LA COMMISSION ÉTHIQUE

Chaque personne (qu'elle soit du CODASE ou d'institutions partenaires) qui le souhaite peut saisir la commission éthique, individuellement ou de manière collective. Pour ce faire, il suffit d'adresser un texte par courriel , présentant la situation ainsi que la question par mail au président de la commission.

Cette saisine doit être suffisamment renseignée pour permettre la mise au débat.

Il sera alors proposé à la personne (ou au groupe) de venir exposer la situation directement à la commission éthique et ainsi participer à la discussion ; les personnes seront donc invitées ponctuellement à la commission. Le président de la commission aura la responsabilité d'organiser la venue de ces invités ponctuels et de prévenir les membres de la commission par le biais de l'invitation envoyée en amont.

Si la personne souhaite participer au débat, les membres sont garants de la confidentialité des échanges et du demandeur. La situation fera toujours l'objet d'une anonymisation lors de la présentation.

CONTACT

Adresses courriel :
commissionethique@codase.org
p.pelege@codase.org

Téléphone du secrétariat de la Commission :
04 76 84 21 90

Adresse postale :
Commission éthique - Siège social
21 rue Anatole France
38100 GRENOBLE

sainte agnès
Pôles de Vie

CODASE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

COMMISSION ÉTHIQUE
PORTÉE PAR **LE CODASE**